Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 056-215601998-20260401-2026026-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
En exercice 15
Présents 15
Votants 15

L'an deux mil vingt six
le 1er avril à 20h30
le Conseil Municipal de la Commune de Roudouallec
dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie, sous la présidence de M. Paul COZIC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2026

PRÉSENTS : Paul COZIC, Laurence LE BOZEC, Gwendoline LE STER, Anthony ROLLAND, Joël MAGUER, Amélie ALBERT, Evelyne BONNARD, Aurélien LE BEC, Dominique LE DU, Sandrine LE GALL, Mikaël LE MADEC, Gurvan LOLLIEROU, Sylvie NOIRET, Louis-Marc QUERE, Cécile ROBERT.

ABSENTS : Néant.

PROCURATIONS : Néant.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Gurvan LOLLIEROU est élu secrétaire de séance.

Délibération 2026/026 - VENTE DU TRACTEUR MASSEY FERGUSON

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le tracteur Massey Ferguson des services techniques est devenu dangereux au niveau sécurité et que les réparations de remise en état sont trop onéreuses. Il est proposé au Conseil Municipal de vendre le tracteur.

Caractéristique du véhicule	MASSEY FERGUSON 3060 4RM
Date d'achat	13 juin 2003
Date de 1ere mise en circulation	Décembre 1992
Prix d'achat	15 700 €

Conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales, la décision de vendre des matériels dont la valeur dépasse 4 600 € revient au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Accepte la vente du tracteur au prix de 6 500 €,
- Autorise Monsieur Le Maire à signer le certificat de cession,
- Autorise Monsieur Le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires à la vente de ce bien.

Pour extrait conforme au registre

Le Maire, Paul COZIC

Mairie de ROUDOUALLEC (Morbihan)